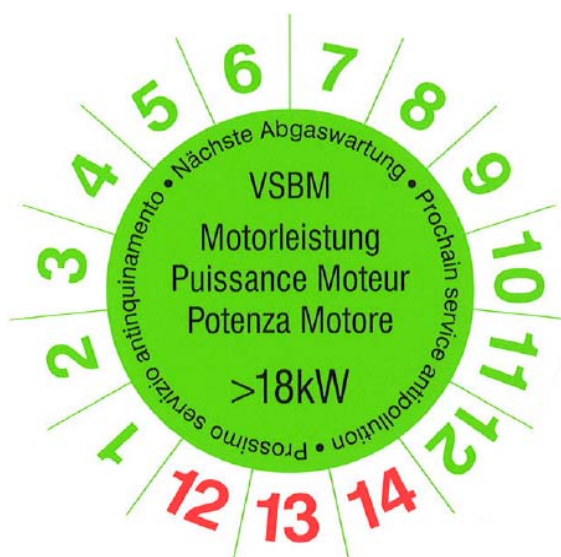
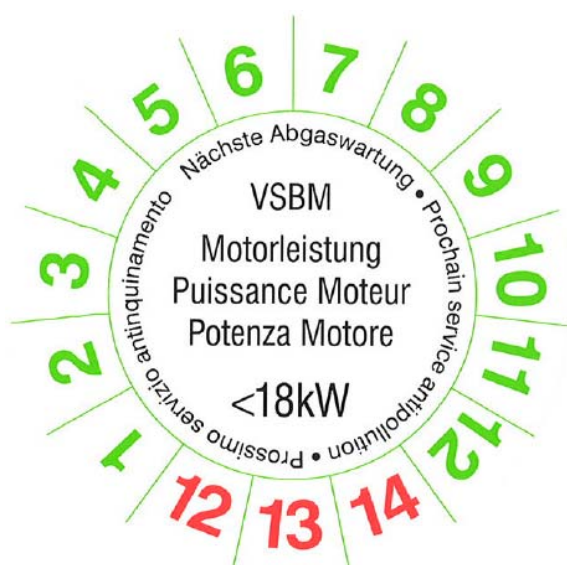


Vignette antipollution pour moteurs d'une puissance nominale ≥ 18 kW



La vignette antipollution peut être commandée au secrétariat de l'Association des fabricants et négociants suisses de machines pour entrepreneurs VSBM, c/o FSICG, case postale 656, CH-4010 Bâle; tél. 061 228 90 30.

Vignette antipollution pour moteurs d'une puissance nominale < 18 kW



La vignette antipollution peut être commandée au secrétariat de l'Association des fabricants et négociants suisses de machines pour entrepreneurs VSBM, c/o FSICG, case postale 656, CH-4010 Bâle; tél. 061 228 90 30.

Indication du prochain service par pince à trou ou par une entaille au ciseau